

SAINT-JULIEN- EN-GENEVOIS

rouvé du tonus



mu un
ons ont

cas l'an
était de
roduits
soldés
un im-
ême le
n excel-
tout les

A l'issue de cette journée, le président, B. Balsat et son équipe arboreraient un large sourire. Quand les affaires marchent... tout va bien. Pour ouvrir vraiment la saison, le S.C. 2 invite tous ses adhérents et les personnes intéressées par la pratique du ski, à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 22 novembre à 20 h 30 à la salle communale.

J.N.

ir l'Harmonie ale



ouvelle présidente de l'Harmonie municipale.

création de désirent suivre des cours d'initiation ou de perfectionnement en solfège ou en instruments peuvent

Où sera implanté le nouveau lycée ?

Bien que ne figurant pas à l'ordre du jour, « l'affaire » du lycée est venue dans les discussions de l'assemblée communale. Ce sont MM. Tymruk et Thénard de la minorité, qui ont questionné le maire sur l'avancement du projet en ce qui concerne l'implantation du nouvel établissement.

Faut-il rappeler que les négociations avec les consorts David, propriétaires du domaine, entre l'avenue de Thairy et le ruisseau de l'Aire, sur lequel était projetée la construction d'un lycée-collège n'ont pas permis, jusqu'alors, de déboucher sur un accord.

Une nouvelle réunion serait prévue le 21 novembre. Ira-t-on jusqu'à l'expropriation qui demanderait environ deux ans de procédure ?

Devant les difficultés rencontrées, l'opposition rappelle son projet initial : implanter le nouveau lycée à l'endroit où se trouve l'actuel établissement, c'est-à-dire dans le centre ville.

Le maire et certains de ses adjoints répondent que cela est impossible car la superficie du terrain disponible ne correspond pas aux nouvelles normes de l'Education nationale et que, d'autre part, on ne saurait que faire des élèves qui occupent les locaux actuels s'il devait y avoir des travaux à cet endroit.

« Le lycée en 1994 »

Le maire assure pourtant : « En 94, Saint-Julien aura son lycée neuf, accueillant 1 000 à 1 200 élèves ».

Qu'en sera-t-il du deuxième collège ? Il a de fortes chances aujourd'hui d'être construit à côté du récent collège Jean-Jacques Rousseau.

Mais le terrain susceptible d'accueillir ce deuxième collège, à côté du premier, a été vendu par la commune à E.D.F. Une nouvelle cession est donc prévue au département. La minorité voit là un changement de cap et une politique foncière au « coup par coup ».

A propos de ce deuxième collège, le maire assure qu'il est en « liaison permanente » avec le président du Conseil général, Bernard Pellarin.

Et le nouveau lycée ? Sera-t-il construit au centre ville, comme réclame l'opposition ? Emigrera-t-il dans une autre commune ? La réponse est attendue par tous.

Michel CAUSSE

Bloc-notes

Taxis. — M. Doche, 50.35.05.74. M. Marguerettaz, 50.49.31.20, 50.49.00.61, Saint-Julien. M. Patrick Marguerettaz, 50.35.09.20, Saint-Julien. M. Erick Favre-Taillaz, 50.49.17.57, Saint-Julien. Borne-Taxi, 50.49.07.36.

Electricité de France. — Urgence et dépannage, 50.49.15.44.

Pompiers. — 18 ou 50.49.24.58.

Dauphiné Libéré. — 50.35.08.75, rédaction; 50.92.52.52, publicité.

■ Assemblée au Tennis-Club

L'assemblée générale du Tennis-Club de Saint-Julien-en-Genevois se tiendra le mardi 9 novembre à partir de 20 h 30 à la salle du Savoie, au Centre ville.

A l'issue de leur réunion annuelle les membres de l'association partageront le pot de l'amitié au club house.

■ Collecte des ordures ménagères reportée

En raison du lundi 11 novembre la collecte des ordures ménagères n'aura pas lieu ce jour-là dans les communes et secteurs suivants : Collonges-sous-Salève, Saint-Julien extérieur, hôpital, Buffard, Grill, Bossey, restaurant Ibis, Nods, Feigères.

Le ramassage s'effectuera en conséquence le lendemain mardi aux heures habituelles.

VIE LOCALE

Les cérémonies du 11 Novembre

Les associations patriotiques communiquent. — Préalablement à la cérémonie organisée par la municipalité à l'occasion du 73^e anniversaire du 11 Novembre 1918, et par respect des traditions, les associa-

« Les associations patriotiques appellent la population à se joindre à elles en cette journée du souvenir et du recueillement, afin de rendre hommage au sacrifice des centaines

10 h 45 : formation du cortège sur la place des Maquis-des-Glières. 11 heures : cérémonie devant le Monument aux morts; dépôt de gerbes dont une à la mémoire du général de Gaulle (anniversaire